

Focus

OPA sur Recticel: le marché a déjà choisi son camp



STÉPHANE WUILLE

Greiner avait cinq jours pour réagir à la décision de Recticel de vendre sa division de mousses techniques à Carpenter, une manœuvre mise en place par le spécialiste belge des mousses de polyuréthane pour contrer les visées du groupe autrichien. Greiner n'aura pas utilisé ce délai jusqu'au bout. Il persiste et signe, et a annoncé, ce mercredi, son intention de poursuivre son OPA sur Recticel au prix inchangé de 13,5 euros par action. La cotation, qui était suspendue depuis le début de la semaine, a repris dans la foulée pour clôturer sur un bond de 7,65%, à 15,76 euros.

On dirait qu'entre l'offre de l'un et la contre-attaque de l'autre, le marché a déjà choisi son camp.

«Meilleure proposition»

Dans un communiqué, Greiner s'interroge sur le bien-fondé stratégique et la faisabilité de la cession envisagée et estime que les conditions financières de son OPA, soit 13,5 euros par action, constituent toujours la meilleure proposition disponible pour les actionnaires de Recticel.

Le groupe autrichien, qui souligne que Recticel n'a pas communiqué au sujet de l'impact de cette cession sur le reste de ses activités et sur l'emploi, estime, en outre, que la valorisation qui sous-tend l'offre conditionnelle

En bref

- > Greiner maintient son OPA sur Recticel au prix inchangé de 13,5 euros par action.
- > Il remet en cause la vente annoncée par Recticel de sa division de mousses techniques à Carpenter.
- > Il invite les actionnaires de Recticel à voter contre cette cession en décembre.
- > Le marché a déjà choisi son camp.

remise par Carpenter conforte, à ses yeux, son OPA.

Dividende spécial

Mais avec la proposition de Carpenter, le produit de cession final pour Recticel et ses actionnaires est susceptible d'être sensiblement inférieur, affirme-t-il, et cela en raison de frais additionnels, entre autres. Sans compter que le dividende spécial proposé entraînera également des conséquences fiscales négatives.

L'offrant pointe encore deux éléments. Recticel n'a pas fourni de mise à jour sur le processus de vente de la division literie. Et il n'a pas, non plus, fourni de détails sur la question de savoir si l'acquéreur a déjà obtenu un financement

ferme pour la transaction.

Greiner invite, enfin, les actionnaires de Recticel à voter contre cette mesure de défense qui doit être entérinée lors d'une assemblée extraordinaire prévue début décembre, avec un vote favorable de 50% plus une action pour être avalisée. Fort du bloc de 27% que Greiner devrait recevoir de Bois Sauvage, il aura une belle longueur d'avance, le reste de l'actionnariat étant fort morcelé.

En cas d'approbation de la transaction, le groupe autrichien pourrait aussi ne pas en rester là. Dans le prospectus de l'OPA, il est mentionné que le prix peut être majoré à n'importe quel moment pendant l'offre. Si Greiner en a les moyens...

